

## DÉCLARATION RELATIVE À LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT D'EA CANADA (EXERCICE 2024)

### 1. INTRODUCTION

Electronic Arts (Canada), Inc. (« **EA Canada** », « **nous** » ou « **notre** ») tient à s'assurer que des normes appropriées sont respectées à tous les niveaux de notre activité et de notre chaîne d'approvisionnement en matière de traitement adéquat et de rémunération équitable des travailleurs et travailleuses, conformément à toutes les lois applicables.

La présente déclaration (« **déclaration** ») est publiée en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « **Loi** ») pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024.

### 2. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

EA Canada est une filiale à part entière d'Electronic Arts Inc., une société constituée aux États-Unis et cotée en bourse au NASDAQ sous le symbole « EA ». Nous avons pour principale activité le développement de jeux vidéo et de services connexes. Le groupe d'entreprises d'Electronic Arts Inc. (« **Electronic Arts** ») offre une vaste gamme de genres de jeux, incluant les jeux d'action, d'aventure, de sport, de course, les jeux pour la famille, les jeux de rôle, les jeux de tir, les jeux de simulation et de stratégie. Electronic Arts s'engage à veiller à ce que toutes les entités du groupe agissent de manière cohérente et efficace à l'égard des risques d'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, tels que ces termes sont définis par la Loi.

EA Canada produit des jeux vidéo en favorisant le développement de la propriété intellectuelle. EA Canada fait appel à des partenaires, c'est-à-dire des entités et des personnes à l'extérieur de l'entreprise, afin de l'aider dans le développement de cette propriété intellectuelle, ainsi que dans la commercialisation et la distribution de ses jeux vidéo. Ces engagements (et les engagements de ces partenaires envers d'autres personnes et entités) forment ce que nous appelons notre chaîne d'approvisionnement.

### 3. PRÉVENTION DU TRAVAIL FORCÉ, DU TRAVAIL DES ENFANTS ET D'AUTRES FORMES D'ESCLAVAGE MODERNE DANS NOTRE MILIEU DE TRAVAIL

Electronic Arts interdit tout comportement qui vise à intimider ou à contraindre d'autres personnes, ou qui rend le lieu de travail dangereux de quelque autre manière que ce soit. Nous nous engageons à tenir à jour et à améliorer nos pratiques pour nous assurer qu'aucune forme d'esclavage moderne (y compris le travail forcé et le travail des enfants) n'est présente, dans quelque partie de nos activités ou de nos chaînes d'approvisionnement que ce soit. Chez Electronic Arts, nous reconnaissons l'importance de combattre les violations des droits de la personne et nous ne les tolérerons pas dans le cadre de nos activités ou de nos chaînes d'approvisionnement.

Notre engagement à l'égard d'un traitement équitable des travailleurs et travailleuses et d'un milieu de travail respectueux est pris en compte dans le Code de conduite mondial d'Electronic

Arts et dans nos autres politiques internes. Il est possible de consulter notre Code de conduite mondial à l'adresse suivante :

[https://s22.q4cdn.com/894350492/files/doc\\_downloads/2023/06/Global-Code-of-Conduct\\_IR.pdf](https://s22.q4cdn.com/894350492/files/doc_downloads/2023/06/Global-Code-of-Conduct_IR.pdf)

Notre Code de conduite mondial s'applique à toute personne qui travaille chez Electronic Arts et exige que tous les membres du personnel d'Electronic Arts agissent de manière responsable, professionnelle et éthique, et qu'ils respectent la loi. Notre Code de conduite mondial demande aux membres du personnel de signaler toute inconduite ou toute activité illégale. Tout membre du personnel qui ne respecte pas notre Code de conduite mondial pourrait faire face à des mesures disciplinaires, incluant le licenciement.

Tous les membres du personnel d'Electronic Arts doivent recevoir une formation au sujet du Code de conduite mondial d'Electronic Arts. Le cours relatif au Code de conduite mondial d'Electronic Arts est offert en ligne dans plusieurs langues. Pour le présent exercice financier, ce cours comprenait un module de formation portant en particulier sur le respect en milieu de travail.

Le Code de conduite mondial encourage les membres du personnel à formuler leurs préoccupations, sans craindre de représailles de la part de l'entreprise. Les membres du personnel peuvent signaler toute violation du Code de conduite mondial ou des droits de la personne à leur gestionnaire ou à l'équipe responsable de la conformité aux lois (Legal Compliance) d'Electronic Arts. De plus, Electronic Arts dispose d'une ligne de signalement (Reporting Line) pour les questions éthiques, qui est gérée par un tiers externe et indépendant. Les membres du personnel peuvent signaler leurs préoccupations de manière anonyme et sans frais, par téléphone ou sur le site Web de la ligne de signalement (sous réserve des lois en vigueur en matière de protection de la vie privée). Les clients, fournisseurs, partenaires, actionnaires et toutes autres parties prenantes peuvent également utiliser la ligne de signalement pour informer Electronic Arts de toute violation présumée de l'éthique.

Chez EA Canada, nous ne pensons pas qu'il y existe un risque matériel de travail forcé ou de travail des enfants au sein de nos activités ou de notre chaîne d'approvisionnement, tel que ces termes sont définis dans la Loi. Au cours de cet exercice financier, EA Canada n'a identifié aucune incidence de travail forcé, de travail des enfants ou d'autres formes d'esclavage moderne, au sein de ses activités ou de sa chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, nous n'avons pas eu besoin de prendre des mesures de correction susceptible d'affecter les familles vulnérables dont les revenus dépendraient de ce type de travail. Par ailleurs, EA Canada n'a pas précisément mesuré au cours de cet exercice son efficacité pour éviter le travail forcé moderne, le travail des enfants ou d'autres formes d'esclavage moderne dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement, mais EA Canada a l'intention de le faire au cours des années suivantes.

En outre, Electronic Arts prend des mesures proactives pour identifier les préoccupations dans ces domaines et les prévenir à l'échelle mondiale, notamment :

- Au cours de cet exercice, Electronic Arts Inc. a continué de publier un énoncé mondial relatif aux droits de la personne qui s'applique à toutes ses filiales, y compris EA Canada,

à l'adresse <https://www.ea.com/fr-ca/about/global-human-rights-statement>

- Cette déclaration explique, entre autres, que nous n'avons pas recours au travail forcé et ne tolérons pas ce type de pratique, ainsi que l'emploi de personnes ayant moins d'un certain âge dans nos activités.
- Electronic Arts exige que les fournisseurs et les autres partenaires dans des pays considérés à haut risque selon l'Indice de perception de la corruption participent à un processus de contrôle portant sur la traite des personnes et d'autres problèmes de conformité. En outre, Electronic Arts soumet d'autres partenaires potentiels à un processus de contrôle au cas par cas. Si Electronic Arts découvre l'existence d'un problème relatif aux droits de la personne impliquant un partenaire existant, elle examinera la question et prendra les mesures qui s'imposent. Ces actions peuvent inclure une enquête et la cessation de la relation avec le partenaire concerné. Electronic Arts offre une formation au sujet de notre processus d'évaluation préalable à l'intention des membres du personnel qui sélectionnent des partenaires pour le compte d'Electronic Arts dans des régions considérées à haut risque, comme décrites ci-dessus.

La présente déclaration est approuvée par le conseil d'administration d'EA Canada, conformément aux exigences de la loi concernant un rapport relatif à une entité unique.

Jacob J. Schatz

Directeur, Electronic Arts (Canada), Inc.